

Encore protégé?

Rubéole

Diphtérie

Oreillons

Rougeole

Hépatite B

Polio

Varicelle

Grippe

Tétanos

Coqueluche

Cancer du col
de l'utérus

Pneumocoques

Actuellement dans votre pharmacie!

Action du 12 octobre au 7 novembre 2009

Conseils de vaccination

Demandez donc à votre pharmacien de vérifier votre statut vaccinal.

Une campagne de promotion de la santé de la Société Suisse des Pharmaciens pharmaSuisse



En collaboration avec:



Verbindung der Schweizer Ärztinnen und Ärzte
Fédération des médecins suisses
Federazione dei medici svizzeri
Swiss Medical Association



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Département fédéral de l'intérieur DFI
Office fédéral de la santé publique OFSP

Les vaccinations protègent!

Les vaccinations sont le moyen le plus efficace et sûr de se protéger soi et son enfant contre des maladies graves et de prévenir les complications graves de différentes maladies infectieuses. D'une part, les nouveaux vaccins développés sont de plus en plus efficaces. D'autre part, ce succès diminue la crainte de développer des maladies évitées par la vaccination. Le laisser-aller de la population, voire son rejet des vaccinations peut cependant avoir de graves conséquences.

Tous les ans, 1,4 million d'enfants de moins de cinq ans décèdent toujours des suites de maladies qui pourraient être évitées par la vaccination. En Europe, plus d'un demi-million d'enfants ne sont pas vaccinés et ne disposent d'aucune protection contre de nombreuses maladies. Les enfants ne sont néanmoins pas les seuls à devoir disposer d'une bonne protection vaccinale. Les adolescents et les adultes aussi. D'une part pour se protéger contre une maladie donnée et d'autre part pour éviter de transmettre une maladie à d'autres personnes. Une bonne protection vaccinale profite donc à la fois à l'individu et à la société. Elle a aussi des répercussions positives sur les coûts de la santé et sur les primes de caisses-maladie.

La plupart des vaccins ne sont pas efficaces toute une vie

Souvent, il ne suffit pas de se faire vacciner dans la petite enfance pour disposer d'une protection à vie. Pour prévenir les maladies, des vaccinations de rappel doivent donc être effectuées à intervalles réguliers. Il est donc important de vérifier votre statut vaccinal de temps à autre.

Vaccinations pour adolescents et adultes

Si vous n'avez pas été vacciné dans la petite enfance ou si vous l'avez été insuffisamment, certaines vaccinations de rattrapage doivent être effectuées plus tard pour disposer d'une bonne protection vaccinale. Il existe aussi des vaccins qui peuvent uniquement être administrés à l'adolescence ou à l'âge adulte. Voici donc une raison de plus de vérifier votre statut vaccinal et par là-même votre protection.

Vaccinations sans danger

Les vaccinations imitent l'immunisation naturelle. Les réactions aux vaccins sont généralement faibles; ces derniers ne provoquent pratiquement jamais les symptômes et les complications de la maladie contre laquelle ils protègent. En matière de vaccination, le risque zéro n'existe pas. Cependant, les dangers de la vaccination sont nettement inférieurs à ceux de la maladie naturelle. Des millions d'enfants et d'adultes ont déjà été vaccinés avec succès!



Une campagne de promotion de la santé de pharmaSuisse, la Société Suisse des Pharmaciens

Hépatite B

Rougeole

Oreillons

Rubéole

Pneumocoques

Varicelle

Méningocoques

Cancer du col de l'utérus

Grippe

Exemples de maladies évitées par la vaccination en Suisse

Maladie	Dernier cas	Dernier décès
Rougeole	2009	2009
Oreillons	2009	nd*
Coqueluche	2009	2009
Polio	1982	1980
Rubéole	2009	nd*

*nd = non disponible

Source: Bull OFSP

La polio et la diphtérie ont pratiquement pu être éradiquées. Le risque que ces maladies réapparaissent subsiste néanmoins. Une bonne protection vaccinale est donc essentielle.

Rougeole en pleine expansion en Suisse!

En Suisse, le nombre élevé de cas de rougeole est alarmant et en Europe, la maladie a connu une forte progression. L'Organisation mondiale de la santé (OMS) souhaite éradiquer la rougeole d'ici fin 2010 dans toute l'Europe. Cependant, elle n'y parviendra que si 95 % au moins de la population est vaccinée. En Suisse, seuls 86 % des gens sont vaccinés. L'Office fédéral de la santé publique recommande donc vivement de vacciner les enfants en bas âge. Toutes les personnes non vaccinées qui n'ont jamais eu la rougeole devraient renouveler leur vaccination. Toutes les personnes qui n'ont reçu qu'un seul vaccin contre la rougeole devraient effectuer la deuxième vaccination pour disposer d'une protection intégrale. La rougeole est hautement contagieuse. Elle peut entraîner de graves complications et être à l'origine de maladies secondaires.

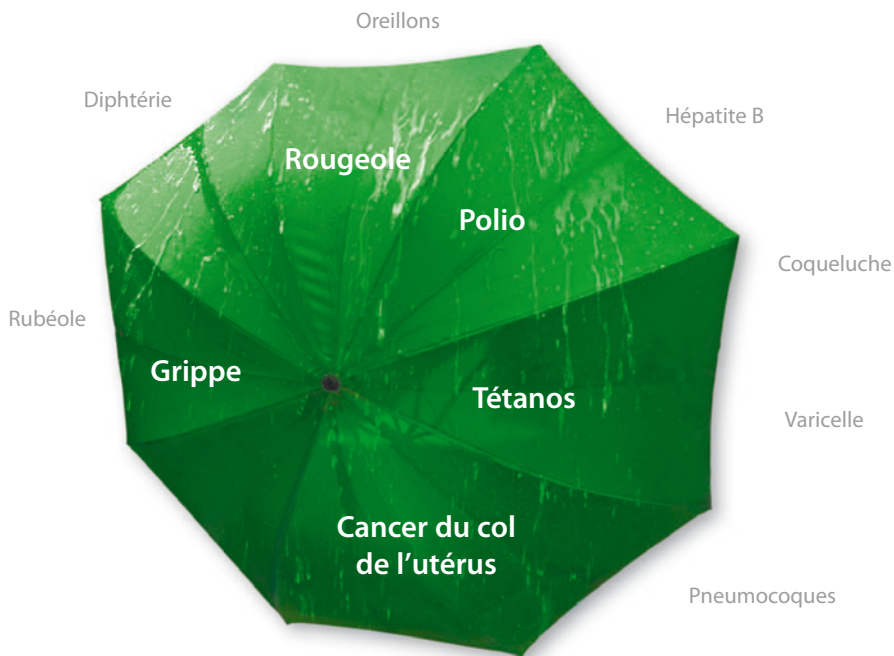
Contrôlez l'état de vos vaccinations!

Toutes les personnes qui se font vacciner contribuent à enrayer des maladies infectieuses dangereuses. Les vaccinations ne protègent pas seulement la personne en question, mais aussi les nouveau-nés, les femmes enceintes ainsi que les autres enfants et les adultes.

Vaccinations de base recommandées et vaccinations complémentaires par l'Office fédéral de la santé publique:

Diphtérie	Hépatite B	Varicelle
Tétanos	Rougeole	Méningocoques
Coqueluche	Oreillons	Cancer du col de l'utérus
Polio	Rubéole	Grippe
Haemophilus influenza type b	Pneumocoques	

Les recommandations de vaccination dépendent en partie de l'âge et du sexe.



Informations concernant les vaccinations

www.conseilsdevaccination.ch • www.sevacciner.ch

Timbre de la pharmacie:



La campagne est soutenue par:



**Schweizer
Familie**

